UnitÉ 55

Imprimé 5:

choix StratÉgiques dans le cadre de l’élaboration de la politique en matiÈre de PCI : cadre de discussion[[1]](#footnote-1)

Il n’existe pas de directives strictes concernant l’élaboration de politiques dans le cadre de la Convention, seulement des principes généraux. La politique en matière de PCI doit être adaptée à la situation de chaque État. Cela suppose que les choix stratégiques relatifs aux approches et aux priorités tiennent compte du contexte et des besoins de chaque État. Ce document soulève quelques questions à propos de ces choix; il peut être utilisé comme questionnaire ou pour guider la discussion lors d’un atelier.

**Qu’est-ce qui décrit le mieux les approches sur lesquelles s’appuie l’élaboration de la politique culturelle dans votre pays ?**

* Une nation, une culture, et donc une politique culturelle. On attend des immigrés récents qu’ils s’identifient à la culture « nationale » (ou l’équivalent dans un système fédéral).
* Chacun participe à la culture « nationale » (ce qui peut, en fait, être basé sur les principes de gouvernance de l’État), mais les citoyens peuvent aussi avoir une identité de groupe distincte. Ces différentes cultures et identités peuvent être réunies en une seule et même politique culturelle nationale (ou fédérale).
* Il appartient à chaque région/État/province d’édicter ses propres règles en matière de culture.
* Il n’y a pas de politique culturelle. La culture est un domaine qui n’est pas régi par l’État.

**Qu’est-ce qui décrit le mieux l’approche du pays en matière de consultation du public pour élaborer la politique ?**

L’État élabore la politique pour le public Le public est consulté sur la politique Le public participe à l’élaboration de la politique

Qui élabore la politique dans le pays ? Est-ce l’exécutif (par exemple les ministères) ou le corps législatif (par exemple un parlement) ?

Donnez des exemples de participation du public (s’il y a lieu) à l’élaboration de la politique dans le pays.

**Quels éléments du PCI les communautés de votre pays considèrent-elles comme importants ? Citez des exemples**

* Expression orales
* Arts du spectacle
* Pratiques sociales, rituels, événements festifs
* Connaissances et pratiques concernant la nature et l’univers
* Les connaissances et savoir-faire de l’artisanat traditionnel

**Quels sont les principaux facteurs qui menacent (ou peuvent menacer) la viabilité du PCI de votre pays ?**

* Désintérêt des communautés pour la poursuite de la pratique
* Manque de possibilités d’emploi ou de production de revenus par la pratique du PCI
* Actuelle marginalisation (économique, sociale, culturelle) des communautés et groupes concernés
* Marginalisation historique (économique, sociale, culturelle) des communautés et groupes concernés
* Facteurs environnementaux
* Autre (préciser).

**Quel niveau est le plus judicieux pour sensibiliser au PCI, compte tenu de la situation dans votre pays ?**

* La communauté internationale
* L’État
* Les communautés locales
* Les trois éléments ci-dessus réunis

**Quels sont les principaux avantages de la sauvegarde du PCI, compte tenu de la situation dans votre pays ?**

* Reconnaissance de la diversité/créativité culturelle au niveau national et international
* Cohésion sociale et identité des communautés concernées
* Favoriser une culture nationale basée sur le PCI
* Développement économique de l’État
* Développement économique de communautés spécifiques
* Développement durable des communautés en général
* Identification du PCI pour la protection des droits de propriété intellectuelle
* Autre (préciser)

**Quelles lois et politiques en vigueur peuvent avoir une incidence sur la sauvegarde du PCI dans votre pays ?**

* Accords et lois internationaux ou régionaux (préciser)
* Dispositions constitutionnelles et/ou relatives aux droits de l’homme dans le pays (préciser)
* Mécanismes de gouvernance et dispositions concernant les groupes minoritaires dans le pays (préciser)
* Politiques et lois dans le secteur culturel (préciser)
* Politiques et lois dans des domaines autres que culturels (préciser)
* Autres (préciser)

**Qui, à part les communautés et les groupes concernés, a actuellement la responsabilité institutionnelle de la sauvegarde du PCI dans votre pays ?**

* Des organismes publics (préciser)
* Des ONG ou organisations de la société civile (préciser)
* Des Instituts de recherche ou autres centres d’expertise (préciser)
* Autres (préciser)

**Quelles autres questions connexes devraient être abordées concernant l’élaboration d’une politique de sauvegarde du PCI dans votre pays ?**

**Comment les politiques liées au PCI encourageront-elles la participation des communautés, groupes et individus concernés à la gestion du PCI?**

* Représentation des communautés obligatoire au sein des organes consultatifs civils au niveau national (fédéral), provincial (comté, État) ou local
* Représentation des communautés obligatoire au sein des Comités du PCI ou autre organismes spécialisés dans le PCI
* Représentation des communautés et preuve de leur consentement obligatoires pour le travail des ONG ou des organisations de la société civile dans le domaine du PCI
* Représentation des communautés et preuve de leur consentement obligatoires pour le travail des institutions de recherche ou autres centres d’expertise dans le domaine du PCI
* Consentement libre, préalable et éclairé requis pour les activités de sauvegarde du PCI
* Autre (préciser)

**Quelles approches de la politique relative au PCI, parmi celles qui suivent (cocher les cases correspondantes), pourraient aider à aborder les problèmes de sauvegarde du PCI dans votre pays ? Comment procéderont-elles ?**

* Politiques en matière de PCI qui mettent un accent particulier sur des domaines spécifiques du PCI ou sur des communautés ou groupes spécifiques (expliquer pourquoi)
* Politiques en matière de PCI qui mettent un accent particulier sur le PCI dont la viabilité est affaiblie ou menacée
* Politiques en matière de PCI qui insistent particulièrement sur la nécessité d’encourager ou de soutenir les détenteurs de connaissances et savoir-faire liés au PCI
* Politiques en matière de PCI qui s’appliquent de la même manière à tous les domaines ou éléments du PCI
* Autre (préciser)

**Quelles approches, parmi celles qui suivent (cocher les cases correspondantes), pourraient être adoptées pour inclure des dispositions relatives au PCI dans différentes politiques ?**

* Intégration de toutes les dispositions relatives au PCI dans les politiques générales concernant la culture ou le patrimoine (couvrant le patrimoine matériel, les industries culturelles, etc.)
* Formulation de politiques distinctes et de mécanismes institutionnels pour le PCI (distincts des politiques générales en matière de culture ou de patrimoine)
* PCI également mentionné spécifiquement dans d’autres politiques (politiques culturelles, politiques en matière de patrimoine, politiques linguistiques, etc.)
* PCI également spécifiquement mentionné dans d’autres politiques non culturelles (constitution, politiques d’éducation, politiques de santé, etc.)
* Autre (préciser)
1. . Remarque: ce document est à adapter en fonction du contexte. [↑](#footnote-ref-1)